

Cote du document: EB 2013/LOT/G.8  
Date: 31 juillet 2013  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional au**

### **Groupe de travail international pour les affaires autochtones**

#### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

##### Responsables:

##### Questions techniques:

##### **Antonella Cordone**

Coordonnatrice pour les questions autochtones  
et tribales  
téléphone: +39 06 5459 2065  
courriel: a.cordone@ifad.org

##### Transmission des documents:

##### **Deirdre McGrenra**

Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

---

Pour: **Approbation**

## **Table des matières**

<b>Recommandation d'approbation</b>	<b>1</b>
<b>Première partie – Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Deuxième partie – Recommandation</b>	<b>2</b>
<b>Annexe</b>	
Groupe de travail international pour les affaires autochtones: Appui du FIDA aux activités liées à la Conférence mondiale des Nations Unies sur les peuples autochtones	3

## Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à une proposition de don au titre du guichet mondial/régional, telle qu'elle figure au paragraphe 7.

## Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional au Groupe de travail international pour les affaires autochtones

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition de don au Groupe de travail international pour les affaires autochtones, pour un montant de 900 000 USD.

### Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui à la mise en œuvre effective des dispositions de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, au niveau national, en faveur des communautés de peuples autochtones dans des pays emprunteurs du FIDA en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le document relatif au don soumis au Conseil d'administration pour approbation figure en annexe au présent rapport:
 

Groupe de travail international pour les affaires autochtones: Appui du FIDA aux activités liées à la Conférence mondiale des Nations Unies sur les peuples autochtones.
2. Les objectifs et la teneur du programme considéré sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'à la politique du Fonds en matière de financement sous forme de dons.
3. L'objectif stratégique primordial qui guide la Politique révisée du FIDA en matière de dons, approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2009, est de promouvoir des approches et technologies efficaces et/ou innovantes ainsi que des politiques et institutions qui favorisent le développement agricole et rural en donnant aux populations pauvres, femmes et hommes, des zones rurales des pays en développement les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire.
4. Cette politique vise l'obtention des résultats ci-après: a) promotion d'activités innovantes et élaboration de technologies et d'approches novatrices au profit du groupe cible du FIDA; b) intensification des activités de sensibilisation, de plaidoyer et de concertation sur les politiques s'agissant des questions importantes pour les populations rurales pauvres qui sont mises en avant par ce groupe cible et en son nom; c) renforcement de la capacité des institutions partenaires à fournir toute une gamme de services d'appui aux populations rurales pauvres; et d) amélioration de l'assimilation des enseignements, de la gestion des savoirs et de la diffusion de l'information sur les questions liées à la réduction de la pauvreté rurale auprès des parties prenantes, au sein des régions et de l'une à l'autre.
5. Le programme proposé s'inscrit dans le droit fil des critères stratégiques et d'admissibilité tels qu'ils sont définis dans la version révisée de la Politique du FIDA en matière de dons. Il est conforme aux critères stratégiques ci-après: a) les activités reflètent les objectifs stratégiques du FIDA; b) le programme favorise les partenariats avec les acteurs clés du développement rural afin d'accroître l'efficacité

de la collaboration avec les peuples autochtones; c) les activités ne sont pas normalement financées sur le budget administratif du FIDA; et d) il apportera un appui et contribuera aux programmes de pays du FIDA, en cours et/ou prévus – les activités proposées généreront des avantages pour les peuples autochtones d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes.

6. Ce programme vise l'obtention des résultats suivants, conformément à la Politique révisée du FIDA en matière de dons: a) il appuie des activités de sensibilisation, de plaidoyer et de concertation sur les politiques pour une mise en œuvre effective des dispositions de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; et b) il est conçu de manière à permettre au FIDA d'acquérir et de gérer plus efficacement les savoirs relatifs aux processus consultatifs avec les parties prenantes du Fonds.

## **Deuxième partie – Recommandation**

7. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme "Appui du FIDA aux activités liées à la Conférence mondiale des Nations Unies sur les peuples autochtones", accordera un don ne dépassant pas neuf cent mille dollars des États-Unis (900 000 USD) au Groupe de travail international pour les affaires autochtones, à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Kanayo F. Nwanze

# **Groupe de travail international pour les affaires autochtones: Appui du FIDA aux activités liées à la Conférence mondiale des Nations Unies sur les peuples autochtones**

## **I. Contexte**

1. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, adoptée par l'Assemblée générale en 2007, est un instrument exhaustif des droits de l'homme qui couvre tout l'éventail des droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux des peuples autochtones. La Politique du FIDA relative à l'engagement aux côtés des peuples autochtones, approuvée en 2009, est en harmonie avec la déclaration. Cette politique vise à renforcer l'efficacité de l'action de développement du Fonds dans le cadre de son engagement aux côtés de communautés autochtones en milieu rural, et en particulier à favoriser l'autonomisation de ces communautés afin qu'elles puissent se libérer de la pauvreté en faisant fond sur leur identité et leur culture.
2. En 2010, la Troisième Commission de l'Assemblée générale a décidé d'organiser une session plénière de haut niveau, connue sous le nom de Conférence mondiale sur les peuples autochtones, qui se tiendra à New York les 22 et 23 septembre 2014. L'objectif de cette réunion est d'échanger les perspectives et les meilleures pratiques en termes d'exercice des droits des peuples autochtones, notamment la poursuite des objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. La Conférence mondiale sur les peuples autochtones devrait conduire à l'élaboration d'un document final concis et pragmatique.
3. Y participeront principalement des gouvernements et un nombre restreint de représentants de peuples autochtones.
4. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'une conférence mondiale à proprement parler, elle ne bénéficie pas de l'appui financier et technique que mériterait un tel événement. Afin de garantir une participation pleine et effective des peuples autochtones à cette réunion, ces derniers devraient organiser leurs propres activités préparatoires.
5. Même si nombreux sont les représentants de peuples autochtones qui se disent prêts à prendre part à ce processus, il est essentiel, pour garantir l'utilité de la conférence, qu'ils assistent aux réunions et qu'ils soient à même de jouer un rôle de premier plan en termes de résultats. Les peuples autochtones ont institué un Groupe mondial de coordination composé de représentants des peuples autochtones de sept régions du monde, y compris d'assemblées de femmes et de jeunes. Ce groupe a défini les principales activités que doivent mener les peuples autochtones dans le cadre de leur participation aux préparatifs de la Conférence mondiale. Le Groupe mondial de coordination n'étant pas une personne morale à part entière, il a forgé un partenariat avec le Groupe de travail international pour les affaires autochtones aux fins de la mobilisation de fonds et de leur gestion. Le Groupe de travail international pour les affaires autochtones est un partenaire de confiance du FIDA.
6. Les peuples autochtones ont organisé des réunions préparatoires au niveau des régions et des assemblées, dont les résultats ont été discutés en juin 2013 lors d'une Conférence mondiale préparatoire des peuples autochtones, qui s'est tenue à Alta, en Norvège. Le document final qui en est résulté, approuvé à l'unanimité, définit une position commune par rapport à la Conférence mondiale sur les peuples autochtones et sera utilisé afin de favoriser l'obtention des résultats visés par les peuples autochtones.

7. Le Gouvernement mexicain accueillera une autre réunion préparatoire. Durant le second semestre de 2013, des représentants d'États et de peuples autochtones seront invités à discuter et définir le ou les thème(s) de la Conférence mondiale. Les participants autochtones devront prendre en charge leurs frais de voyage et de séjour ou trouver un financement à cet effet.
8. C'est dans ce contexte que s'inscrit le programme proposé. Ce don, dont la finalité est de contribuer à la mise en œuvre effective des dispositions de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, au niveau national, en faveur des communautés de peuples autochtones dans des pays emprunteurs du FIDA en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, permettra d'offrir un appui aux peuples autochtones dans le cadre des activités liées à la Conférence mondiale sur les peuples autochtones, et au-delà; et il sensibilisera les gouvernements et les organismes des Nations Unies et favorisera la concertation sur les politiques afin de donner suite aux dispositions de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et de contribuer à l'élaboration du document final, orienté vers l'action, de la Conférence mondiale. En invitant les organismes des Nations Unies à participer activement aux activités préparatoires de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones, et au-delà, le programme proposé s'inscrit dans le droit fil de la résolution de l'Assemblée générale et des recommandations formulées par l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Il répond également aux recommandations de la première réunion mondiale du Forum des peuples autochtones, qui s'est tenu au FIDA en février 2013, invitant à appuyer les efforts déployés par les peuples autochtones dans le cadre de la Conférence mondiale. Lorsqu'il a prononcé l'allocution d'ouverture du forum, le Président du FIDA a informé les représentants des peuples autochtones que le Fonds était en train d'examiner la manière dont il pouvait offrir un appui aux activités liées à la Conférence mondiale sur les peuples autochtones.

## **II. Justification et pertinence pour le FIDA**

9. Le programme proposé est en harmonie avec le Cadre stratégique du FIDA 2011-2015 et contribue à la mise en œuvre de deux de ses objectifs stratégiques:
  - a) donner aux populations rurales pauvres, femmes et hommes, et en particulier aux peuples autochtones, les moyens d'influer sur les politiques et sur les institutions qui ont une incidence sur leurs moyens de subsistance; et
  - b) promouvoir un contexte institutionnel et politique susceptible de favoriser la production agricole et toute la gamme d'activités non agricoles connexes. Il fait sien le principe d'action stratégique du FIDA en matière de ciblage, en s'employant à promouvoir l'autonomisation des populations rurales pauvres, femmes et hommes, y compris des populations autochtones et des minorités ethniques. Il est reconnu que le FIDA possède un avantage comparatif s'agissant de renforcer l'aptitude des organisations de petits producteurs agricoles et des organisations à assise communautaire à obtenir des résultats tangibles pour leurs membres et à participer aux processus institutionnels et de gouvernance qui les concernent.
10. Le présent don est en harmonie avec les critères stratégiques et d'admissibilité définis dans la Politique révisée du FIDA en matière de dons. Il est conforme aux critères stratégiques ci-après: a) les activités reflètent les objectifs stratégiques du FIDA; b) le don est conçu de manière à permettre au FIDA d'acquérir et de gérer plus efficacement les savoirs relatifs aux processus consultatifs avec les parties prenantes du Fonds; c) le programme favorise les partenariats avec les acteurs clés du développement rural afin d'accroître l'efficacité de la collaboration avec les peuples autochtones; d) les activités ne sont pas normalement financées sur le budget administratif du FIDA; et e) il apportera un appui et une contribution aux programmes de pays du FIDA, en cours et/ou prévus – les activités proposées généreront des avantages pour les peuples autochtones d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes.

11. Enfin, le programme met en pratique la Politique du FIDA relative à l'engagement aux côtés des peuples autochtones (2009), dans la mesure où il met ces derniers à même d'interagir efficacement et de négocier au niveau national et international en relation avec les priorités de développement qui les concernent directement.

### III. Le programme proposé

12. Comme cela a déjà été mentionné, l'objectif global du programme est de favoriser la mise en œuvre effective des dispositions de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, au niveau national, en faveur des communautés de peuples autochtones dans des pays emprunteurs du FIDA en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a pour but de permettre à des organisations de peuples autochtones et à leurs représentants, à des gouvernements et à des organismes des Nations Unies de participer effectivement aux activités liées à la Conférence mondiale sur les peuples autochtones et à leur mise en œuvre.
13. Le groupe cible est composé d'organisations de peuples autochtones et de leurs représentants dans des pays emprunteurs du FIDA en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, y compris des femmes et des jeunes autochtones. Le programme appuiera en outre des entités gouvernementales et des organismes des Nations Unies.
14. Le programme durera trois ans et il comportera deux composantes:
  - participation des peuples autochtones aux activités liées à la Conférence mondiale sur les peuples autochtones; et
  - renforcement des capacités et concertation sur les politiques.
15. **Composante 1.** L'engagement des peuples autochtones dans les activités liées à la Conférence mondiale sur les peuples autochtones se traduira par la participation de représentants de peuples autochtones de pays emprunteurs du FIDA en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, aux activités préparatoires de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones, à la conférence proprement dite ainsi qu'aux activités de suivi. Pour que les peuples autochtones participent effectivement à ces activités, ils doivent, ensemble, définir la meilleure façon d'influer sur les résultats de la Conférence. Pour ce faire, il est prévu de mettre en œuvre les activités suivantes: i) des représentants de peuples autochtones de pays emprunteurs du FIDA participent effectivement à la réunion préparatoire organisée au Mexique ainsi qu'aux tables rondes et aux débats interactifs de la conférence proprement dite; ii) des représentants de peuples autochtones contribuent activement à la concertation interactive qui sera organisée par les Nations Unies à New York au plus tard en juin 2014; iii) des représentants de peuples autochtones se soudent en un groupe de pression influent qui, au niveau du siège des Nations Unies, influe sur les gouvernements afin qu'ils défendent la cause des peuples autochtones à l'échelle mondiale; iv) des représentants de peuples autochtones originaires de pays emprunteurs du FIDA prennent part aux délibérations de la Conférence et contribuent à la définition et à la mise en œuvre des activités de suivi de la Conférence; et v) les peuples autochtones établissent une feuille de route afin de suivre la mise en œuvre du document final de la Conférence et de définir et mener des activités prioritaires précises en matière de suivi.
16. **Composante 2.** Le renforcement des capacités et la concertation sur les politiques permettront de promouvoir la compréhension, l'élaboration et la diffusion de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et des résultats de la Conférence ainsi que des étapes de mise en œuvre. Les activités mises en œuvre dans le cadre de cette composante sont les suivantes: i) après la Conférence, et en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones, le Groupe de travail international pour les affaires

autochtones organisera des ateliers de formation à l'intention d'organismes gouvernementaux, d'organisations de peuples autochtones et d'équipes de pays des Nations Unies dans six pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes. Chaque pays organisera un atelier d'une journée pour le personnel du gouvernement, un atelier de deux jours pour les représentants de peuples autochtones et un atelier d'une journée pour les équipes de pays des Nations Unies; et ii) il organisera, pendant trois jours, une session consacrée à la concertation sur les politiques auprès d'organisations de peuples autochtones, des gouvernements et des équipes de pays des Nations Unies.

#### **IV. Résultats et avantages escomptés**

17. Les résultats et avantages escomptés sont les suivants:

- promotion, par des représentants de peuples autochtones de pays emprunteurs du FIDA en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, d'un ou de plusieurs thème(s) de la Conférence mondiale;
- fortes répercussions du document final de la réunion d'Alta sur la Conférence mondiale;
- ensemble de propositions et de stratégies de collaboration avec les États et les organismes des Nations Unies;
- contribution stratégique et significative des représentants de peuples autochtones de pays emprunteurs du FIDA au processus interactif de concertation mexicain, dans le droit fil de la position des peuples autochtones au niveau mondial adoptée à Alta;
- feuille de route précise et ambitieuse, basée sur le document final de la Conférence mondiale;
- définition des principaux éléments pour la mise en œuvre des politiques au niveau national par les différentes parties prenantes, à l'occasion des ateliers de formation et de la concertation sur les politiques au niveau national; et
- produits de savoir générés par les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités afin de promouvoir la concertation sur les politiques auprès des peuples autochtones, des gouvernements et des organismes des Nations Unies.

#### **V. Modalités d'exécution**

18. Le programme sera mis en œuvre par le Groupe de travail international pour les affaires autochtones, qui sera responsable de la gestion des ressources et de l'obtention des résultats. Le Groupe bénéficiera de l'assistance du Groupe mondial de coordination, du Secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones et des membres de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.
19. Le Groupe est la seule ONG internationale qui s'occupe exclusivement de recherche, de documentation et de promotion s'agissant des droits des peuples autochtones et qui s'efforce de renforcer les capacités de ces peuples afin qu'ils soient à même de promouvoir et de défendre leurs droits. Le Groupe est un allié de confiance, tant pour les peuples autochtones que pour les Nations Unies. Les capacités du Groupe en termes d'exécution ont été testées au cours des trois dernières années, dans le cadre du partenariat avec le FIDA, avec des résultats probants. Le Groupe mondial de coordination l'a chargé d'apporter un appui à la mobilisation de ressources et à la gestion des fonds dans le cadre des activités de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones. Le Groupe de travail international pour les affaires autochtones et le Groupe mondial de coordination ont signé un mémorandum d'accord établissant les dispositions relatives à la réception, à la gestion et à



l'utilisation des fonds. Le Groupe de travail international pour les affaires autochtones, en collaboration avec le Secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones, mettra en œuvre la deuxième composante du programme. Ces deux entités signeront un mémorandum d'accord qui établit les obligations et les responsabilités respectives. Le projet de mémorandum d'accord sera transmis au FIDA afin que celui-ci émette un avis de non-objection.

20. La plupart des activités mises en œuvre au titre de la première composante ont trait aux réunions préparatoires qui se tiendront à partir du second semestre de 2013 jusqu'en septembre 2014, date de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones. Les délégués aux réunions préparatoires et à la conférence proprement dite seront nommés par leurs régions et assemblées respectives conformément à leurs propres processus décisionnels.
21. Des ateliers de renforcement des capacités à l'intention de représentants gouvernementaux, d'organisations de peuples autochtones et d'équipes de pays des Nations Unies (composante 2) et des ateliers de concertation sur les politiques dans six pays emprunteurs du FIDA seront organisés par le Groupe de travail international pour les affaires autochtones, en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones, les membres de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et le Groupe mondial de coordination, sur la base de la feuille de route de la Conférence mondiale agréée par les représentants des peuples autochtones.
22. Le programme sera exécuté conformément aux procédures de gestion financière du FIDA et à ses directives en matière de passation des marchés, de communication de l'information financière, d'audit et de flux de fonds. Le Groupe de travail international pour les affaires autochtones assurera la supervision financière des activités financées grâce au don et sera en dernier ressort responsable de la gestion des fonds, tout en assurant la coordination avec le Groupe mondial de coordination et le Secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones pour tout ce qui concerne la logistique. Les rapports d'audit présentés chaque année au FIDA regrouperont les dépenses encourues par tous les sous-bénéficiaires du don et feront état des dépenses encourues par tous les cofinanceurs. Les décaissements seront effectués sur la base d'avances correspondant à 50% au maximum des plans de travail et budgets annuels, et d'états de dépenses justifiant 75% au moins des avances antérieures.

## VI. Coût et financement indicatifs du programme

23. Le coût global du programme est estimé à 1 880 000 USD sur trois ans, dont 900 000 USD seront financés par le FIDA. Un cofinancement sera fourni par la Fondation Ford (400 000 USD); le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies (200 000 USD); le Fonds Christensen (120 000 USD); le Groupe de travail international pour les affaires autochtones (180 000 USD); et le Tamalpais Trust (80 000 USD). Le Groupe de travail international pour les affaires autochtones fournira également 80 000 USD en nature.

### Récapitulatif du budget et du plan de financement (en milliers d'USD)

<i>Nombre</i>	<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement</i>
1	Services professionnels/consultants	84,0	-
2	Voyages et hébergement	303,2	750
3	Formation et ateliers de renforcement des capacités	342,1	35
4	Concertation sur les politiques	44,0	55
5	Gestion des savoirs et communication	60,0	140
6	Frais généraux	66,7	-
	<b>Total</b>	<b>900,0</b>	<b>980</b>

## Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
<b>Goal</b>	The provisions of the UNDRIP are effectively implemented at national level in favor of IPs' communities from IFAD's borrowing countries in Africa, Asia and the Pacific, and Latin America and the Caribbean .	Number of UNDRIP implementation issues addressed by the WCIP with actionable measures.	Proceedings/outcome document of WCIP	Governments are convinced and support the proposed strategies
<b>Objectives</b>	Indigenous peoples' organizations and their representatives, governments and UN Agencies effectively engage in the WCIP process and its potential implementation	(a) Number of IFAD's borrowing countries in Africa, Asia and the Pacific, and Latin America and the Caribbean taking policy initiative on the basis of the WCIP outcomes (b) Number of hearings having a positive outcome (c) Number of policy discussions in IFAD's borrowing countries in Africa, Asia and the Pacific, and Latin America and the Caribbean initiated after the WCIP (d) Number of IFAD's borrowing countries in Africa, Asia and the Pacific, and Latin America and the Caribbean and UN Agencies who commit concrete actions in the WCIP outcome document; (e) Number of IPs reps from IFAD's borrowing countries in Africa, Asia and the Pacific, and Latin America and the Caribbean supporting the commitments and proposals of the WCIP outcome document	States' legislative pieces, policies, regulations  WCIP proceedings States' statements Official documents of the WCIP Partners' reports  Reports/questionnaires submitted to the UNPFII	Genuine commitment of stakeholders in implementing the WCIP outcomes  Lack of internal hindrances that prevent WCIP implementation
<b>Outcome Component 1: IPs Engagement in the WCIP Processes</b>	Indigenous peoples from IFAD's borrowing countries in Africa, Asia and the Pacific, and Latin America and the Caribbean fully and effectively participate in the preparatory activities leading up to the WCIP, the WCIP itself and the follow up activities to the WCIP.	(a) Number of IPs' consultations undertaken before the WCIP and participants composition (b) Number of inputs from consultation meetings feeding into the WCIP final document (c) Outcome documents of the respective meetings in particular the outcome document of the WCIP itself, reflecting examples of best practices of the implementation of the Declaration at national, regional and international levels (IFAD's borrowing countries in Africa, Asia and the Pacific, and Latin America and the Caribbean), following the WCIP (d) UNPFII members from IFAD's borrowing countries take part in the WCIP	Outcome documents of the respective meetings  WCIP outcome report and proceedings and States' statements	States look favourably upon Indigenous peoples' proposals and strategies  UNPFII members are adequately represented to convey and advocate indigenous peoples concerns and as expert members  UNPFII members have the opportunity to have their voices heard at the WCIP.
<b>Output 1</b>	A theme(s) for the WCIP supported by indigenous peoples representatives from IFAD's borrowing countries from Africa, Asia and the Pacific, and Latin America and the Caribbean.	Number of IFAD's borrowing countries in Africa, Asia and the Pacific, and Latin America and the Caribbean agreeing to the theme(s) of the WCIP	Reports by the PGA and states confirming the theme(s).	The Alta meeting outcome document extensively reflects the views and aspirations of indigenous peoples
<b>Output 2</b>	The Alta global indigenous outcome document constitutes a strong input in the WCIP process	(a) Number of IFAD's borrowing countries in Africa, Asia and the Pacific and Latin America and the Caribbean supporting the Alta global	States' statements reflecting the position of the Alta global indigenous outcome document	

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
		indigenous outcome document (b) Number of elements from Alta documents inputted to the WCIP final document	WCIP documents	
<b>Output 3</b>	Consolidated proposals and strategies of indigenous peoples for engagement with States and UN Agencies	(a) Strategic paper/declaration drafted during the Alta conference (b) Number of IPs reps. adopting a strategic action plan at the Alta (Norway) Conference	Alta conference proceedings and report GCG website	The Alta meeting participants evenly represents indigenous peoples communities
<b>Output 4</b>	Strategic and meaningful input by Indigenous peoples' representatives from IFAD's borrowing countries in Africa, Asia and the Pacific, and Latin America and the Caribbean into the Mexican interactive dialogue process that is consistent with and builds upon the global indigenous position adopted at Alta;	(a) At least 30 IPs' reps from IFAD's borrowing countries in (10 from each region: Africa, Asia and the Pacific; and LAC) participate in the interactive dialogue  (b) Meeting inputs are included in the WCIP final document	Report reflecting the input of indigenous peoples' representatives  Lists of participants and report of the interactive dialogue; Media sources quoting/referencing indigenous peoples' participation	Meeting participants represents global views and not only the interests of selected IPs' organizations
<b>Output 5</b>	Clear and ambitious road map that builds upon the outcome document of the WCIP	Number of IPs' reps from IFAD's borrowing countries in Africa, Asia and the Pacific, and Latin America and the Caribbean who adopt the action plan to further the work of the WCIP	Publication of road plan by Indigenous peoples via the GCG website and other social media platforms.	An outcome document that is supported by Indigenous peoples  The road map is developed in a participatory way by indigenous peoples
<b>Outcome Component 2: Capacity building and policy dialogue</b>	UNDRIP and WCIP outcomes and implementation steps are widely understood, elaborated and disseminated	(a) Framework document for policy implementation (b) Number of guides/good practice/notes, developed (c) Number of references to IPs, UNDRIP and other relevant instruments in projects, programs and UNDAFs. (d) Number of policies and institutional engagements between IPs and governments. (e) Inclusion of recommendations made by IPs and the UNPFII in the outcome document of the WCIP.	Training/Workshops and other relevant documents.  Information received by IWGIA-SPFII from UNCTs, indigenous peoples organizations and governments  Outcome document of the WCIP.	Political will of governments as well as the UN system to mainstream indigenous issues
<b>Output 1</b>	Identification of key element for country policy implementation by different stakeholders during country training workshops and policy dialogues	List of key elements for policy implementation by country and stakeholder	Workshop reports and outcome documents	Workshop participants are decision-makers in their organizations, institutions, communities  UNCTs reps, government officials and indigenous representatives participate in trainings and policy dialogues in spirit of good-will and cooperation
<b>Output 2</b>	Knowledge product based on experience of awareness creation and capacity building activities to enhance policy dialogue amongst IPs, UN agencies and governments	Policy framework	Three days workshop report Policy framework in place	Effective communication and dissemination systems in place at country level UNCTs, government officials and indigenous representatives participate in trainings and policy dialogues in spirit of good-will and cooperation